



Point Fourrages

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

22/01/2020

N°1



Calendrier fourrager

Départ en végétation

Epis 5 cm

Début épiaison

Début floraison

floraison

200 – 220 °C
(base janvier)

300 – 350 °C
(base février)

500 – 550 °C
(base février)

700 – 800 °C
(base février)

1000 °C
(base février)

1200 °C
(base février)

Apport d'azote

Mise à
l'herbe

Fin du
déprimage

Fauche
précoce

Foin
précoce

Foin
moyen



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier
Avrée	302	13,8	107
Chateau-Chinon	598	43	92
Clamecy	215	12,6	119
Dun les Places	598	33,2	88
Lormes	485	32	103
Nevers	175	18,6	120
Prémery	260	28,2	116

Après un automne pluvieux, le département connaît un début d'hiver assez sec et précoce (plus de 100°C cumulés dans les zones les moins en altitude en 3 semaines). Même si la semaine en cours est plus froide, les 200/220°C cumulés (démarrage de la végétation) devraient être atteints assez tôt (entre début et mi-février selon l'altitude).

Données météo au 19 janvier 2020 (Source : Météo France)

📌 Pourquoi calculer des sommes de température ?

Pour exploiter au mieux les prairies, les différentes interventions doivent se faire en fonction du stade phénologique des espèces fourragères (épiaison, floraison, etc). Ces stades ne sont pas atteints aux mêmes dates chaque année mais ils sont corrélés à des sommes de température (cf calendrier fourrager).



Comment sont calculées les sommes de température ?

Chaque jour, à partir des données fournies par Météo France, on calcule la température moyenne en additionnant la température minimum et maximum obtenue sur 24 heures et en divisant cette somme par 2. Si le résultat est négatif, on retient 0°C ; s'il est positif on retient la valeur obtenue. Dans le cas où celle-ci dépasse 18°C, on retient 18°C. La somme de ces moyennes quotidiennes correspond au cumul des températures qui sert d'indicateur. NB : Pour les stades phénologiques, le calcul commence le 1^{er} février alors que pour l'apport d'azote il se fait à partir du 1^{er} janvier.

Quand réaliser ses apports d'azote sur prairie et MCPI ?

Différents essais ont mis en évidence que, dans le cas de fauches précoces (prairies temporaires ou permanentes récoltées en ensilage ou enrubannage entre 750 et 800°C cumulés base 0 au 1^{er} février, MCPI), un apport d'azote précoce (à 200°C cumulés base 0 au 1^{er} janvier) favorise le rendement. La fenêtre d'intervention optimale est assez courte (entre 200°C cumulés au 1^{er} janvier et 200°C cumulés au 1^{er} février, soit environ deux semaines). La date d'obtention des 200°C vous sera communiquée via un prochain numéro du *Point Fourrages*.

Pour les prairies permanentes plus tardives, destinées à être récoltées en foin (entre 1000 et 1200°C cumulés), l'apport d'azote peut être plus tardif (vers 350°C cumulés base 1^{er} février).

Hersage des prairies : profiter des conditions actuelles pour intervenir

Le hersage des prairies en cours d'hiver permet d'aplanir et d'aérer le sol, de stimuler l'activité des vers de terre, d'étaler les taupinières et enfin de favoriser le tallage des graminées. Afin de ne pas pénaliser la production de la prairie, il doit avoir lieu suffisamment tôt, avant le redémarrage de la pousse. Le début d'année 2020, avec peu de précipitations a permis aux sols de se ressuyer après un automne très pluvieux. Si la portance le permet, il est temps d'herser vos prairies dès à présent pour favoriser un couvert végétal gazonnant au printemps.



**Des conseillers élevage
à votre service**

Tél : 03 86 93 40 60

Mail :

elevage@nievre.chambagri.fr

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural